

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2700

présenté par

M. Larsonneur, M. Albertini, M. Fait, Mme Magnier, M. Falorni, Mme Carel, M. Bordat,
M. Emmanuel, M. Benoit, M. Ghomi, Mme Lingemann, M. Metzdorf, Mme Le Feur,
Mme Panonacle, M. Vuilletet, Mme Vidal, Mme Saint-Paul, M. Royer-Perreaut, M. Pellerin,
M. Abad, M. Lamirault, Mme Le Hénanff, M. Patrier-Leitus, M. Sorez, Mme Violland, M. Vuibert
et Mme Clapot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.